

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

19^e assemblée ordinaire

Le 13 mai 2014

AVIS DE CONVOCATION

DESTINATAIRES : Membres du Conseil d'éducation
Collègues—adjoints à la direction générale
Madame Jeanelle Thériault

EXPÉDITRICE : Direction générale

OBJET : 19^e séance ordinaire du Conseil d'éducation du DSF-S

DATE : Le mardi 13 mai 2014

HEURE : 19 h

LIEU : École Mgr-Marcel-F.-Richard, 49 rue du Collège, St-Louis de Kent

Les personnes suivantes sont convoquées :

Président du Conseil : Monsieur Gilles Bourque

Vice-président du Conseil : Monsieur Roger Martin

Conseillères et conseillers d'éducation : Monsieur Réal Allain
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Michel Côté
Madame Pamela Doiron
Monsieur Marc LeBlanc
Monsieur Gérard McKen
Madame Monique Poirier
Monsieur Alex Poitras
Monsieur Willy Wilondja

Membres de l'administration du DSF-S: Madame Monique Boudreau
Madame Isabelle Savoie
Madame Nathalie Kerry
Monsieur Luc Lajoie
Madame Pauline Légère
Madame Roberta McIntyre
Monsieur David Després
Monsieur Steve Lapierre

Secrétaire de la séance : Madame Jeanelle Thériault

(Visite de l'école à 16 h 45, un repas sera servi à 17 h 15 au salon du personnel – veuillez aller chercher votre cabaret à la cafétéria et dirigez-vous vers le salon du personnel. Le huis clos débutera à 17 h 45 au même endroit et à 18 h 15, Madame Chantal Varin de l'AFPNB fera une présentation. La réunion publique débutera à 19 h - salle 2066.)

NOTE : Les membres qui seront dans l'impossibilité d'assister à la séance sont priés d'en informer sans tarder, Madame Jeanelle Thériault ou Madame Monique Boudreau au 506.856.3225 (bureau), 506.856.3254 (télécopieur) ou par courriel à : jeanelle.theriault@gnb.ca ou monique.boudreau2@gnb.ca

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

19^e assemblée ordinaire

Le 13 mai 2014

19 h Présentation – Conseil des élèves

Présentation

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

19^e assemblée ordinaire

Le 13 mai 2014

1. Ouverture de la séance

Remarques d'ouverture

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

19^e assemblée ordinaire

Le 13 mai 2014

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées

Contexte

Un projet d'ordre du jour est proposé pour considération et adoption par les membres du Conseil d'éducation.

Documentation

Le projet d'ordre du jour

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

19^e assemblée ordinaire

Le 13 mai 2014

Lieu de la rencontre : École Mgr-Marcel-F.-Richard, 49 rue du Collège, St-Louis de Kent.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 19 h Présentation – conseil des élèves
- 19 h 15 1. Ouverture de la séance
- 19 h 20 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
- 19 h 25 3. Déclaration de conflits d'intérêts
- 19 h 30 4. Considération et adoption des procès-verbaux :
- 4.1 18^e assemblée ordinaire (8 avril 2014)
- 4.2 7^e réunion extraordinaire (24 avril 2014)
- 19 h 35 5. Questions découlant des procès-verbaux :
- 4.1 18^e assemblée ordinaire (8 avril 2014)
- 4.2 7^e réunion extraordinaire (24 avril 2014)
- 19 h 40 6. Point d'information
- 6.1 Matière pédagogique : Présentation de Sistema
- 20 h 7. Questions du public
- 20 h 10 8. Politiques
- 8.1 Méthode de gouverne
- a) École Champlain – lettre du CPAE
- b) Choix du nom de l'école de la Vallée de Kennebecasis – lettre du comité
- 8.2 Limites de la direction générale
- a) Politique 3.11 – Gestion du district dans un contexte minoritaire
- Articles 3.11.8 et 3.11.9 – décision
- b) Politique 3.7 – Embauche, rémunération et avantages sociaux
- Article 3.7.7
- 20 h 30 Pause
- 20 h 40 9. Points d'information de la présidence
- 9.1 24^e Congrès de la FNCSF – 16 au 18 octobre 2014 (Niagara Falls)
- 9.2 Prix Jean-Robert-Gauthier 2014 (FNCSF)
- 9.3 Suivi de la rencontre à Rogersville et visite des écoles W.-F.-Boisvert et
 Secondaire Assomption
- 9.4 Élève-conseiller (2014-2015)
- 21 h 15 10. Points d'information de la direction générale
- 10.1 Étude démographique et des besoins en infrastructures scolaires à Dieppe-
 Moncton
- 10.2 Suivi de la journée de réflexion : Le français dans l'enseignement au Sud-Est du
 Nouveau-Brunswick : Parlons-en
- 10.3 Rapport financier – DSF-S
- 10.4 Rapport financier – CED
- 10.5 Sondage de la fin des études secondaires
- 10.6 Politique 316 – Exigences relatives à l'obtention du diplôme (MEDPE)
- 21 h 55 11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 22 h 12. Levée de la séance

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

19^e assemblée ordinaire

Le 13 mai 2014

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Contexte

Les membres sont invités à signaler s'ils ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'ordre du jour.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

19^e assemblée ordinaire

Le 13 mai 2014

4. Considération et adoption des procès-verbaux

4.1 18^e assemblée ordinaire (8 avril 2014)

Le 4 avril 2014, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 18^e assemblée ordinaire. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

Documentation

Le procès-verbal de la 18^e assemblée ordinaire du CED est annexé.

4.2 7^e réunion extraordinaire (24 avril 2014)

Le 24 avril 2014, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 7^e réunion extraordinaire. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

Documentation

Le procès-verbal de la 7^e réunion extraordinaire du CED est annexé.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

19^e assemblée ordinaire

Le 13 mai 2014

5. Questions découlant des procès-verbaux

5.1 18^e assemblée ordinaire (8 avril 2014)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 18^e assemblée ordinaire ont donné lieu au suivi que voici :

- a) 5a) École Champlain : réponse de la ministre concernant le projet de construction d'une nouvelle école Champlain (lettre ci-jointe)
- b) 8.1a) – Planification 2014-2019 des installations scolaires : la planification des infrastructures scolaires 2014-2019 a été envoyée à la ministre (lettre ci-jointe).

5.2 7^e réunion extraordinaire (24 avril 2013)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 7^e réunion extraordinaire ont donné lieu au suivi que voici :

- a) 2 – Devis pédagogique – école Champlain : la proposition suivante a été adoptée à l'unanimité par le Conseil :

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le devis pédagogique tel qu'il a été modifié, c'est-à-dire que l'information du tableau 23.5 concorde avec le point 23.5 à la page 51 et qu'il y ait un rideau à l'intérieur de chacun des deux gymnases.

Le devis révisé a été envoyé au Ministère (lettre).

- b) 3 – Avis juridique – école Champlain : suite à une demande du CPAE de l'école Champlain, le District va solliciter un avis juridique en lien avec la situation à cette école (qualité de l'air) qui le guiderait dans les prochaines étapes à entreprendre dans ce dossier auprès des entreprises qui entourent l'école.

5.1a)

Le 1^{er} avril 2014

- 8 AVR. 2014

REÇU LE

Monsieur Gilles Bourque, président
Conseil d'éducation de district
District scolaire francophone Sud
425, rue Champlain
Dieppe (N.-B.) E1A 1P2

Monsieur,

Je vous remercie pour votre lettre dans laquelle vous me faites part de la résolution votée à l'unanimité par les membres du Conseil, selon la politique 409 du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Je félicite le Conseil pour le travail accompli dans ce dossier et je conclus que le district a respecté les exigences de la politique 409.

J'aimerais saisir l'occasion pour réitérer que la nouvelle école satisfera les besoins des élèves de la maternelle à la 8^e année, et que le Ministère mettra tout en œuvre afin d'assurer la rentrée scolaire le plus tôt possible, pour la communauté de l'école Champlain.

Soyez assuré que les résolutions à court terme sont toujours une priorité pour le Ministère. Le directeur des Installations éducatives et du Transport scolaire, monsieur Thomas Weber, continuera à travailler de près avec le Comité parental d'appui à l'école de l'école Champlain, le district ainsi que la ville afin de diminuer l'impact des nuisances sur le milieu propice à l'apprentissage de votre école.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre,


L'hon. Marie-Claude Blais, c.r.

C. Thomas Weber, directeur, Installations éducatives et Transport scolaire





5.1b)

Le 23 avril 2014

Madame Marie-Claude Blais, ministre
Ministère de l'Éducation et
du Développement de la petite enfance
C. P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

**Objet : Planification des infrastructures scolaires au District scolaire francophone Sud
(2014-2019)**

Madame la Ministre,

Nous vous soumettons la planification révisée des infrastructures scolaires du District scolaire Francophone sud pour la période 2014-2019. Tout en vous remerciant de votre écoute attentive aux besoins d'un district scolaire qui vit à la fois une croissance dans une partie de son territoire ainsi qu'un besoin urgent de restructuration de ses installations scolaires dans une autre région, nous tenons à vous réaffirmer notre désir de travailler de près avec vous afin que ces projets se réalisent dans un avenir prochain.

Dans un premier temps, nous désirons vous remercier de votre appui en ce qui a trait aux projets en cours. Il est important de noter que votre gouvernement a su freiner les effets de l'assimilation d'une francophonie qui s'installe en ville en construisant une école dans la vallée Kennebecasis qui ouvrira ses portes à l'automne prochain. Pour cette même raison, il faut mener de front la construction de l'école de Fredericton Nord qui saura attirer un grand nombre de parents ayant droits à inscrire leurs enfants dans une école française, option souvent délaissée en raison de la proximité de l'école anglophone dans le quartier avoisinant. De plus, avec les devis pédagogiques de la nouvelle école M-8^e à Moncton complétés d'ici la fin avril, nous avons bon espoir de répondre au besoin urgent des parents et des élèves de l'école Champlain qui vivent depuis trop longtemps une situation déplorable d'une école située au plein cœur d'un parc industriel.

Voici donc les priorités du District scolaire francophone Sud :

1^{re} priorité (2015) - Le réaménagement des écoles de la communauté de Rogersville

Comme vous le savez, nous avons travaillé de près avec la communauté de Rogersville qui réclame la fermeture de l'école W.-F.-Boisvert dans la but de rénover et d'agrandir l'école Secondaire Assomption afin d'y loger les élèves de la maternelle à la 12 année. Suite à une lettre envoyée en novembre dernier, vous avez pu constater que tous les critères de la politique 409 ont été respectés. Depuis plus de dix ans, les autorités scolaires en collaboration avec les instances communautaires s'intéressent à ce projet.

.../2

2^e priorité (2015) - École de Dieppe

Afin de répondre à la demande de la surpopulation des élèves de 6^e à la 8^e année et l'accroissement des élèves de la maternelle à la 5^e année, il est important de placer à l'avant-plan ce projet. Nous souhaitons que les devis pédagogiques et architecturaux soient développés dans l'année budgétaire 2015.

3^e priorité (2016) - La construction d'une école de la 6^e à la 8^e année dans la région de Moncton.

La construction d'une nouvelle école de la 6^e à la 8^e année libérerait des espaces à l'école Le Mascaret. Cette mesure permettrait à l'école secondaire L'Odysée, déjà en manque de locaux, de prendre de l'expansion tout en offrant un milieu d'apprentissage moderne, sécuritaire, inclusif et dynamique.

4^e priorité - La construction de 4 nouvelles classes à l'école Samuel-de-Champlain

Le développement des devis architecturaux pour ces classes sont prévus dans le budget de cette année (2014)

D'avance, nous vous remercions de votre considération aux projets d'infrastructures du District scolaire francophone Sud. Nous souhaitons travailler de près avec vous afin de poursuivre notre quête de fournir aux communautés scolaires de notre territoire des infrastructures scolaires qui permettront l'essor de la francophonie en milieu minoritaire.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Le président,



Gilles Bourque



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2
Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088
Télécopieur : 506 856-3254

Le 5 mai 2014

Madame Marie-Claude Blais
Ministre de l'Éducation et du
Développement de la petite enfance
Casier postal 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Madame la Ministre,

Il me fait plaisir de vous informer que le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud a accepté le devis pédagogique de la nouvelle école Champlain en appuyant à l'unanimité la proposition suivante lors d'une réunion extraordinaire qui a eu lieu le 24 avril dernier :

2014-04-24 – CED – réunion extraordinaire – 28

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le devis pédagogique tel qu'il a été modifié, c'est-à-dire que l'information du tableau 23.5 concorde avec le point 23.5 à la page 51 et qu'il y ait un rideau à l'intérieur de chacun des deux gymnases.

Le comité du devis pédagogique s'est réuni à plusieurs reprises et a réussi à élaborer un plan fort intéressant qui, selon nous, créera un établissement propice aux apprentissages pour les élèves. Nous vous saurions gré de bien vouloir donner votre approbation à ce devis dans les plus brefs délais.

Il serait très important que l'achat du terrain et les devis architecturaux soient réalisés dans un avenir prochain. Ensemble, il nous faut rassurer les parents et les élèves de la communauté de Moncton de notre souci à remédier rapidement à la situation de l'école Champlain. Trop longtemps, les conditions déplorables de l'environnement de cette école ont affecté les élèves et le personnel.

Nous sommes également convaincus que cette conjoncture décourage les parents ayants droit de choisir l'école francophone. Ainsi, en ne réglant pas rapidement cet état des choses, il nous est évident que nous contribuons indirectement à l'assimilation des familles pour lesquelles le choix de l'école de leur enfant demeure incertain.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Gilles Bourque

pj

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

19^e assemblée ordinaire

Le 13 mai 2014

6. Point d'information

6.1 Matière pédagogique : présentation de Sistema

Contexte

Sistema Richibouctou est un programme parascolaire de l'Orchestre des jeunes du Nouveau-Brunswick (OJNB) qui permet aux jeunes de développer leurs talents musicaux. Situé à l'école Soleil Levant de Richibouctou, on y accueille des enfants de la 1^{re} à la 4^e année des écoles primaires des communautés environnantes de Saint-Louis de Kent, Sainte-Anne de Kent, Bouctouche et Richibouctou. Monsieur Swan Serna, directeur du centre, accompagné de quelques élèves, vous fera une présentation de ce programme.

Documentation

Présentation

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

19^e assemblée ordinaire

Le 13 mai 2014

7. Questions du public

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

19^e assemblée ordinaire

Le 13 mai 2014

8. Politiques

8.1 Méthode de gouverne

a) École Champlain – lettre du CPAE

Contexte

Le Conseil a reçu une lettre de recommandations du CPAE de l'école Champlain quant à l'amélioration des infrastructures à cette école.

Documentation

Lettre

b) **Choix du nom de l'école de la Vallée de Kennebecasis – lettre du comité**

Conformément à la politique 409 (section 6.3), nous vous soumettons la lettre du comité du choix du nom de l'école de la Vallée de Kennebecasis. Est-ce que le Conseil est d'accord d'acheminer une lettre à la Ministre en tenant compte des recommandations de ce comité?

Documentation

Lettre

8.2 Limites de la direction générale

a) Politique 3.11 – Gestion du district dans un contexte minoritaire

• Article 3.11.1

Nous vous soumettons une nouvelle version de ce point de la politique. Tel qu'il a été discuté, le recrutement des élèves peut se faire dans d'autres langues que le français mais en plaçant l'accent sur la notion de l'identité acadienne et francophone. Voici donc le libellé :

« 3.11.1.1 Le recrutement pourra se faire dans d'autres langues que le français dans les milieux où le nombre d'ayants droit le justifie à condition que l'identité acadienne et francophone soit véhiculée dans le message. »

• Articles 3.11.8 et 3.11.9 – décision

Dans la documentation ci-jointe, vous trouverez des éléments de discussion au sujet de des points 3.11.8 et 3.11.9 en lien avec la politique 3.11.

Nous vous présentons ces points en vous formulant des alternatives à considérer afin de vous fournir des éléments de discussion lors du processus décisionnel.

Documentation

- Article 3.11.8
- Article 3.11.9
- Politique 3.11 (ajout en gras - rouge)

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

19^e assemblée ordinaire

Le 13 mai 2014

b) Politique 3.7 – Embauche, rémunération et avantages sociaux

Contexte

Pour donner suite à la résolution 2013-10-16 – CED – réunion extraordinaire – 25, le comité suggère l'ajout de la puce 3.7.7 afin d'inclure une représentativité du CED, soit un membre, lors du processus de sélection des directions d'école. Nous vous présentons ce point afin de vous fournir des éléments de discussion lors du processus décisionnel.

Documentation

Politique 3.7 (ajout en gras - rouge)

8.1a)

Stephanie Hopper, présidente
Comité parental d'appui à l'école (CPAÉ) de l'école Champlain
57, promenade Cabot
Moncton (N.-B.) E1A 5K8
stephaniemariehopper@gmail.com

Le 8 avril 2014

Gilles Bourque
Président du Conseil d'éducation
District scolaire francophone Sud
425, rue Champlain
Dieppe (N.-B.) E1A 1P2

- 8 AVR. 2014

REÇU LE

OBJET : Recommandations du CPAÉ quant à l'amélioration des infrastructures à l'école Champlain

Par l'entremise de cette lettre, le CPAÉ de l'école Champlain désire modifier sa requête du 9 septembre dernier visant l'amélioration des infrastructures à l'école Champlain.

Étant donné que la priorité du CPAÉ, du district scolaire et du Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance n'est plus le déménagement des entreprises environnantes, mais bien la construction d'une nouvelle école ailleurs sur le territoire scolaire, le CPAÉ estime qu'il est nécessaire d'adresser la situation intérimaire jusqu'au déménagement permanent des élèves et du personnel.

Comme vous le savez très bien, les incidences nuisibles se sont accrues en nombre et en sévérité depuis la dernière année. Les élèves subissent fréquemment des récréations annulées ou écourtées en raison des odeurs nocives. De plus, la direction doit veiller régulièrement au déménagement de salles de classe et l'école a dû être évacuée à deux reprises puisque les odeurs nauséabondes de l'extérieur se sont infiltrées à l'intérieur de l'école par le système de ventilation.

Nous reconnaissons que cette croissance d'incidents est dû non seulement à l'augmentation du nombre des déversements de polluants par les entreprises environnantes, mais aussi à l'éveil d'une nouvelle sensibilité environnementale des membres du personnel de l'école et leur inquiétude pour la santé et le bien-être des enfants ainsi que leur intolérance à travailler dans un tel environnement.

La direction de l'école nous a informés qu'un membre du corps enseignant a déjà demandé un transfert à une autre école et que certains autres membres vont entreprendre la même demande si des mesures intérimaires ne sont pas mises en œuvre. De surcroît, le président du CED a mentionné lors de la dernière réunion du CED que la grande majorité des parents ayant soumis des commentaires écrits dans le cadre de la consultation ont

indiqué des craintes quant aux incidences à l'école et le bien-être de leurs enfants pendant la période de construction de la nouvelle école.

En plus de la santé de leurs enfants, les membres du CPAÉ sont très inquiets de la perte d'enseignants et d'enseignantes qualifiés à l'école Champlain. Nous devons ainsi éviter une perte importante des membres du personnel.

Certaines initiatives ont été entreprises par l'entremise du Comité d'action à laquelle vous siégez. Toutefois, bien que le comité vise à réduire les incidences nuisibles occasionnées par les entreprises environnantes, il est fort possible que les odeurs nauséabondes créées lors de leurs activités industrielles et commerciales ne soient pas réduites de façon significative.

Par conséquent, il est essentiel que le CED priorise l'amélioration du système de ventilation de l'école Champlain afin de rassurer tant les parents que les élèves et les membres du personnel de l'école. Il est primordial que, malgré la piètre qualité de l'air à l'extérieur de l'école, l'air que respirent nos enfants à l'intérieur soit sain.

Nous reconnaissons qu'il existe plusieurs problèmes au niveau des infrastructures des différentes écoles du District, et qu'il n'y a qu'un budget annuel limité. Comme votre recommandation de construire une nouvelle école le confirme, la situation de l'école Champlain n'est aucunement propice à l'apprentissage ni au bien-être de nos enfants. Nous croyons donc que l'amélioration du système de ventilation de l'école et des classes mobiles doit être prioritaire.

La direction nous avise également que certaines salles de classe à l'intérieur de l'école ne pourront plus accommoder une salle de classe l'année prochaine en raison des odeurs nauséabondes qui ont forcé ces enseignantes de déplacer leurs élèves à de nombreuses reprises cette année. Compromettant ainsi l'apprentissage de ces enfants, cette situation exige donc des classes mobiles additionnelles l'année prochaine afin d'accueillir ces classes.

Dans ces circonstances, le district devra déboursier des fonds additionnels, peu importe la solution envisagée par le CED. Toutefois, contrairement à l'amélioration du système de ventilation, ces nouvelles classes mobiles ne soulageront aucunement les craintes des parents, des élèves ni du personnel de l'école. Malgré l'hiver qui refuse de se fondre au printemps et qui repousse l'asphaltage des rues de quelques semaines, Miller Paving va recommencer en pleine force ses activités industrielles et l'école se retrouvera baignée dans les odeurs de goudron. Une assurance que le CED priorise le bien-être du personnel et des élèves en priorisant l'amélioration du système de ventilation de l'école Champlain devient donc incontournable et impérative.

Nous vous remercions de votre collaboration dans ce dossier et dans l'espoir que vous voudrez bien accéder à notre demande, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Stephanie Hopper, présidente
Comité parental d'appui à l'école (CPAÉ) de l'école Champlain

Liste de distribution : (par courriel)

Membres du CPAÉ

Luc Lajoie, Directeur des services administratifs et financiers au DSF-S

Monique Boudreau, Directrice générale au DSF-S

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

19^e assemblée ordinaire

Le 13 mai 2014

9. Points d'information de la présidence

9.1 24^e Congrès de la FNCSF – 16 au 18 octobre 2014 (Niagara Falls)

Contexte

Ce congrès aura lieu du 16 au 18 octobre à Niagara Falls. Veuillez trouver ci-joint un aperçu de l'horaire. Les membres suivants ont manifesté leur intérêt à y participer :

- Réal Allain
- Gilles Cormier
- Gilles Bourque
- Willy Wilondja
- Gérard McKen (dépenses remboursées par la FCENB)

Documentation

Aucune

9.2 Prix Jean-Robert-Gauthier 2014 (FNCSF)

Contexte

Dans le cadre de la remise du prix Jean-Robert-Gauthier 2014, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) est à la recherche de candidatures afin de reconnaître, au plan national, un ou une francophone ou une Acadienne ou un Acadien pour son apport dans le domaine de l'éducation en français en milieu minoritaire. Les membres du Conseil sont invités à soumettre une ou des candidatures.

Documentation

Note du président de la FNCSF

9.3 Suivi de la rencontre à Rogersville et visite des écoles W.-F.-Boisvert et Secondaire Assomption

Contexte

La ministre Blais s'est rendu à Rogersville le 14 avril dernier. Le président, qui a été également présent, fera un bref compte-rendu de la rencontre.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

19^e assemblée ordinaire

Le 13 mai 2014

9.4 Élève-conseiller (2014-2015)

Contexte

Nous avons reçu la candidature de Monsieur Joël Émond, élève de la 12^e année de l'école Mathieu-Martin. Cette candidature doit être entérinée par le Conseil pour ensuite être soumise à la ministre de l'Éducation.

Documentation

Lettre du directeur général de la FJFNB



DESTINATAIRES : Présidences et directions générales des conseils scolaires

EXPÉDITEUR : Robert Maddix, président

DATE : Le 9 avril 2014

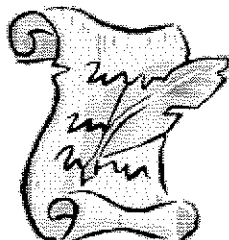
OBJET : Candidatures pour le prix Jean-Robert-Gauthier

Prix Jean-Robert-Gauthier 2014

Connaissez-vous un(e) conseiller(ère) scolaire qui contribue ou a contribué de façon remarquable à l'essor de l'éducation en français langue première ?

Dans le cadre de la remise du prix Jean-Robert-Gauthier 2014, la FNCSF est à la recherche de candidatures afin de reconnaître, au plan national, un(e) francophone ou un(e) Acadien(ne) pour son apport dans le domaine de l'éducation en français en milieu minoritaire.

Afin d'orienter votre choix, vous trouverez ci-joint les critères d'admissibilité et les procédures de mise en nomination.



**Faites-nous parvenir des candidatures
dès que possible !**

**Date limite :
Le vendredi 22 août 2014**

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

19^e assemblée ordinaire

Le 13 mai 2014

10. Points d'information de la direction générale

10.1 Étude démographique et des besoins en infrastructures scolaires à Dieppe-Moncton

Contexte

Puisque la mise à jour annuelle des prévisions provinciales du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance se fait habituellement en février, les chercheurs recommandent d'attendre cette mise à jour afin que l'étude soit plus à jour et surtout pour qu'elle reste valide plus longtemps. Autrement, cette étude ne serait plus valide dès la publication des prévisions ministérielles. La directrice générale informera le Conseil dès la réception de ce rapport.

Documentation

Aucune

10.2 Suivi de la journée de réflexion : Le français dans l'enseignement au sud-est du Nouveau-Brunswick : Parlons-en

Contexte

La journée de réflexion ayant comme thème «Le français dans l'enseignement au sud-est du Nouveau-Brunswick : Parlons-en!» a eu lieu le 10 mai à l'école Le Sommet. Lors de la réunion du CED, nous vous fournirons un compte rendu des activités entourant cette journée.

Documentation

Programme de la journée

10.3 Rapport financier - DSF-S

Contexte

Le rapport financier du budget du DSF-S sera présenté à chaque réunion du Conseil.

Documentation

Rapport financier

10.4 Rapport financier – CED

Contexte

Le rapport financier du budget du CED sera présenté à chaque réunion du Conseil.

Documentation

Rapport financier

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

19^e assemblée ordinaire

Le 13 mai 2014

10.5 Sondage de la fin des études secondaires

Contexte

La directrice générale fera un survol du sondage effectué en mai 2013 auprès des élèves de la 12^e année. Intitulé « Qu'est-ce que t'en penses? ». Ce rapport permet à plus de 3000 élèves de toute la province de s'exprimer sur différents sujets, notamment au sujet du milieu scolaire, des occasions d'enrichissement personnel et de nouvelles technologies. De ce nombre, 817 élèves francophones ont été sondés, soit 35% de l'ensemble de la population scolaire de la 12^e année du secteur francophone. De plus, on y retrouve des données par école permettant des renseignements pertinents de notre milieu.

Documentation

Sondage

Voici le lien :

http://www.gnb.ca/0000/publications/polplan/Sondage_de_fin_detudes_secondaires_2013.pdf

10.6 Politique 316 – Exigences relatives à l'obtention du diplôme (MEDPE)

Contexte

Une modification a été apportée à l'annexe A de la politique 316 afin d'offrir une plus grande variété de choix de cours aux élèves pour l'option technologie. Il s'agit de l'ajout du cours ***Introduction à la cuisine professionnelle (06411)***.

Documentation

Liste des cours obligatoires

Le français dans l'enseignement au sud-est du Nouveau-Brunswick : parlons-en!

Organisée par le Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA)
de l'Université de Moncton et le District scolaire francophone-Sud (DSF-Sud)

Le samedi 10 mai 2014, École Le Sommet, 701, rue Ryan, Moncton (N.-B.)

Programme de la journée

<i>8 h 30 – 9 h</i>	Accueil et mot de bienvenue
<i>9 h – 10 h</i>	Table ronde de la matinée <ul style="list-style-type: none"> - Représentante du District scolaire francophone-Sud - Représentante du ministère de l'Éducation - Enseignant du District scolaire francophone-Sud - Parent d'élève - Élève du District scolaire francophone-Sud
<i>10 h – 10 h 30</i>	Pause
<i>10 h 30 – 11 h 15</i>	Discussion en groupe
<i>11 h 15 – 12 h</i>	Synthèse et discussion
<i>12 h – 13 h</i>	<i>Dîner offert sur place</i>
<i>13 h – 14 h</i>	Table ronde de l'après-midi <ul style="list-style-type: none"> - Représentante de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton - Représentantes du Secteur langue de l'Université de Moncton - Représentante du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Dieppe) - Étudiant(e) de l'Université de Moncton
<i>14 h – 14 h 45</i>	Discussion en groupe
<i>14 h 45 – 15 h 15</i>	Pause
<i>15 h 15 – 16 h</i>	Synthèse et discussion
<i>16 h – 16 h 10</i>	Mot de la fin

Inscription

L'inscription est gratuite mais obligatoire. Nous vous prions de vous inscrire avant le 25 avril 2014 en communiquant avec Lise Landry du CRLA par téléphone (858-4057) ou par courriel à l'adresse suivante : crla@umoncton.ca. L'inscription comprend le dîner et les collations.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

Le français dans l'enseignement au sud-est du Nouveau-Brunswick : parlons-en!

Organisée par le Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA)
de l'Université de Moncton et le District scolaire francophone-Sud (DSF-Sud)

Le samedi 10 mai 2014, École Le Sommet, 701, rue Ryan, Moncton (N.-B.)

Le Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) de l'Université de Moncton et le District scolaire francophone-Sud (DSF-Sud) organisent une journée de réflexion sur le français dans l'enseignement dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Ce sont les débats qui ont eu lieu sur la qualité du français parlé et écrit des jeunes au cours des dernières années qui nous amènent à organiser cette journée de réflexion.

L'objectif général de la journée de réflexion est de réunir les citoyennes et les citoyens de la région qui s'intéressent à la question du français dans les écoles, au collège et à l'université – enseignantes et enseignants des écoles, élèves et parents d'élèves, médias, représentants du ministère de l'Éducation, du District scolaire francophone Sud, de la Faculté des sciences de l'éducation et du Secteur langue de l'Université de Moncton et du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Dieppe) – dans le but de susciter une réflexion collective sur la situation, d'examiner les réussites et les défis liés à l'enseignement du français et de discuter de perspectives d'avenir. La rencontre a pour deuxième objectif de sensibiliser la population francophone aux défis et aux enjeux liés à l'acquisition du français de la petite enfance jusqu'aux études postsecondaires.

Pour ce faire, nous organiserons deux tables rondes qui seront suivies de discussions. Les divers intervenantes et intervenants traiteront surtout de l'enseignement du français, mais aussi de questions plus larges liées aux pratiques linguistiques dans le milieu.

La première table ronde réunira des représentants du DSF-Sud et du ministère de l'Éducation, une enseignante ou un enseignant (ou direction d'école), un élève du secondaire ainsi qu'un parent d'élève. L'objectif : présenter des données quantitatives sur les compétences langagières des élèves (rendement aux examens provinciaux, nationaux et internationaux); souligner les principaux défis auxquels font face les enseignantes et les enseignants et les parents; faire ressortir les pratiques gagnantes mises en œuvre par les enseignantes et enseignants en salle de classe.

La deuxième table ronde sera consacrée à l'enseignement du français à l'Université de Moncton et au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Dieppe) (tests de compétences administrés à différentes étapes selon les disciplines) et cherchera à susciter une réflexion sur « ce que parler français veut dire en Acadie ». Elle réunira des représentants de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton, du Secteur «langue» de l'Université de Moncton et du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Dieppe).

Les deux tables rondes seront suivies d'une période de questions et de discussions en groupes qui donneront aux participantes et participants l'occasion d'exprimer leur point de vue. La journée de réflexion est ouverte à toutes et à tous. L'inscription est cependant obligatoire.

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles 2013-2014	Budget du District 2013-2014	Écart
ENSEIGNEMENT				
<u>Régulier</u>				
2069- 03-3431-P71100	Traitement ordinaire	70 465 780	71 562 655	1 096 875
2069- 03-3467-P71100	Enseignants suppléants	2 798 876	2 634 579	(164 297)
2069- 03-4191-P71100	Fret messagerie camionnage	953	20 460	19 507
2069- 03-4764-P71100	Services de réparation du matériel de bureau	(0)	0	0
2069- 03-4904-P71100	Déplacements et frais de réunions	127 693	66 800	(60 893)
2069- 03-5181-P71100	Manuels scolaires	473 212	487 910	14 698
2069- 03-5189-P71100	Matériel didactique, pédagogique et photocopies	1 148 960	1 019 685	(129 275)
2069- 03-5739-P71100	Autres biens, matériel et équipement	0	6 500	6 500
2069- 03-6479-P71100	Achat Equipement etc (E14)	317 443	200 000	(117 443)
	<u>Total régulier</u>	<u>75 332 917</u>	<u>75 998 589</u>	<u>665 672</u>
<u>Spécialistes de la vue et de l'ouïe</u>				
2069- 03-3431-P71400	Salaires, déplacements et matériels	702 365	711 419	9 054
	<u>TOTAL ENSEIGNEMENT</u>	<u>76 035 282</u>	<u>76 710 008</u>	<u>674 726</u>
SOUTIEN PÉDAGOGIQUE				
<u>Soutien administratif scolaire</u>				
2069- 03-3431-P72100	Traitement ordinaire: secrétaires	1 303 315	1 387 329	84 014
2069- 03-3466-P72100	Traitement suppléance: secrétaires	115 953	49 944	(66 009)
2069- 03-4869-P72100	Téléphones et communications(écoles,entretiens)	308 678	300 420	(8 258)
2069- 03-5739-P72100	Papeterie, fournitures de bureau	605	0	(605)
2069- 03-4904-P72100	Déplacements	5 317	0	(5 317)
	<u>Total: soutien administratif scolaire</u>	<u>1 733 869</u>	<u>1 737 693</u>	<u>3 824</u>

<u>Services de soutien pédagogique</u>			
2069- 03-3431-P72201	Traitement ordinaire - Soutien professionnel	2 275 033	74 800
2069- 03-4801-P72201	Autres services professionnels	(6 325)	6 325
2069- 03-4904-P72201	Déplacements et matériel - Soutien professionnel	79 314	(7 314)
2069- 03-3431-P72202	Traitement ordinaire - Bibliothécaires	892 359	(41 975)
2069- 03-3466-P72202	Remplacements - Bibliothécaires	55 337	(22 251)
2069- 03-5091-P72202	Bibliothèque: livres	0	(0)
2069- 03-4904-P72202	Déplacements - Bibliothécaires	3 019	(3 019)
2069- 03-3431-P72203	Traitement ordinaire: congés d'études	467 138	4 752
2069- 03-3467-P72204	Perfectionnement et amélioration	231 101	(1 026)
2069- 03-5189-P73903	Perfectionnement - communauté d'école	27 345	41 055
2069- 03-3467-P78110	Rencontre de communauté d'école	56 618	(26 618)
2069- 03-3467-P72205	Enseignants suppléants: réunions	241 918	(113)
2069- 03-3449-P72209	Traitements: fonds conditions d'emploi	122 190	0
	Total: services de soutien pédagogique	4 445 046	24 617

<u>Services de soutien aux élèves</u>			
2069- 03-3431-P72301	Traitement ordinaire: adaptation scolaire	7 427 956	177 960
2069- 03-3466-P72301	Remplacement: adaptation scolaire	815 574	(170 574)
2069- 03-4801-P72301	Service d'éducation: Éducaide	88 074	(88 074)
2069- 03-4801-P72301	Service d'éducation: Hébert, etc	281 718	9 468
2069- 03-3431-P73301	Tutorat	63 492	(63 492)
2069- 03-5189-P72301	Frais déplacements et matériel - Adaptation scolaire	4 751	(4 751)
2069- 03-5189-P73150	Budget - Projets d'inclusion	20 916	29 084
2069- 03-5189-P73151	Budget - Actions locales	23 898	16 102
2069- 03-3431-P72402	Traitement ordinaire: Informatique	670 668	(33 110)
2069- 03-4509-P72402	Informatique - Autres	67 320	11 470
	Total: services de soutien aux élèves	9 464 365	(115 915)
	TOTAL SOUTIEN PÉDAGOGIQUE	15 643 279	(87 474)

<u>PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES</u>			
<u>Soutien à l'apprentissage</u>			
2069- 03-3431-P73113	Exc. Amé(37747)+Acc(78787)+Enr(40712)+Cor(41646)	418 722	7 421
2069- 03-4509-P73114	Nutrition	57 799	(57 799)
2069- 03-5189-P73117	Camps d'été / Subvention cours d'été	20 442	2 258
2069- 03-3431-P73153	Paq- Transition maternelle (voir PLOE)	927	(927)
2069- 03-5241-P73163	Subvention Mieux-être	65 492	5 708
2069- 03-3431-P73202	Traitements divers / Moniteurs	30 894	8 376
2069- 03-3449-P73902	Intervenants	626 376	(3 016)
	Total: excellence en éducation	1 220 653	(37 980)
	TOTAL PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES	1 220 653	(37 980)
	TOTAL ENSEIGNEMENT	92 899 214	549 271

BÂTIMENTS

<u>Fonctionnement et entretien des bâtiments</u>				
2069- 03-3431-P74100	Traitement ordinaire	5 113 721	5 497 072	383 351
2069- 03-3466-P74100	Remplacement et temps supplémentaire	480 969	269 357	(211 612)
2069- 03-4191-P74100	Affranchissement, messageries, fret	1 562	0	(1 562)
2069- 03-4251-P74100	Combustible	591 235	492 030	(99 205)
2069- 03-4252-P74100	Electricité	2 836 308	2 691 737	(144 571)
2069- 03-4253-P74100	Eaux et égouts	318 984	338 830	19 846
2069- 03-4513-P74100	Détritus	161 564	163 160	1 596
2069- 03-4711-P74100	Déneigement	372 408	505 250	132 842
2069- 03-4721-P74100	Location d'installations	2 212 906	2 192 668	(20 238)
2069- 03-4731-P74100	Frais de véhicules	150 540	154 000	3 460
2069- 03-4769-P74100	Autres services de réparation	893 213	531 500	(361 713)
2069- 03-4904-P74100	Déplacements et téléphones	25 688	22 300	(3 388)
2069- 03-5413-P74100	Bâtiments et fournitures de nettoyage	2 682	0	(2 682)
	TOTAL BÂTIMENTS	13 161 780	12 857 904	(303 876)

TRANSPORT SCOLAIRE

<u>Transport scolaire</u>				
2069- 03-3431-P75100	Traitement ordinaire	3 836 860	4 228 010	391 150
2069- 03-3466-P75100	Remplacement et temps supplémentaire	553 624	151 948	(401 676)
2069- 03-3705-P75100	Indemnité de chauffe-moteur	8 558	13 500	4 942
2069- 03-3706-P75100	Examen médical	9 339	12 000	2 661
2069- 03-4554-P75100	Transport sous contrat	614 347	595 000	(19 347)
2069- 03-4731-P75100	Opération et entretien	3 706 901	3 730 728	23 827
2069- 03-4869-P75100	Téléphones, déplacements / conducteurs	83 734	41 210	(42 524)
	Total: transport scolaire	8 813 362	8 772 396	(40 966)

Périscolaire

2069- 03-4904-P75200	Déplacement dans la province	174	0	(174)
	Total: périscolaire	174	0	(174)

Parascolaire

2069- 03-3431-P75300	Traitement ordinaire	20 927	0	(20 927)
	Total: parascolaire	20 927	0	(20 927)

TOTAL TRANSPORT SCOLAIRE

	8 834 463	8 772 396	(62 067)
--	------------------	------------------	-----------------

ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT

<u>CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles</u>				
2069- 03-4904-P76100	Déplacement dans la province	97 903	118 323	20 420
	Total: CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles	97 903	118 323	20 420

Administration - district

2069- 03-3431-P76200	Traitement ordinaire	2 886 011	3 216 810	330 799
2069- 03-4039-P76200	Publicité	10 282	0	(10 282)
2069- 03-4801-P76200	Autres Services	46 192	0	(46 192)
2069- 03-4611-P76200	Affranchissement, messageries, fret	31 198	35 000	3 802
2069- 03-4869-P76200	Téléphones et communications	49 002	60 000	10 998
2069- 03-4902-P76200	Déplacement dans la province	107 688	140 400	32 712
2069- 03-6739-P76200	Papeterie, fournitures de bureau	31 231	87 500	56 269
2069- 03-8375-P76200	Carte d'achat Banque de Montréal	(0)	0	0
	Total: administration - district	3 161 604	3 539 710	378 106

Fonctionnement et entretien bureau de district

2069- 03-4511-P76400	Nettoyage	17 335	25 000	7 665
2069- 03-4252-P76400	électricité	0	0	0
2069- 03-4721-P76400	Location d'installations	385 005	340 000	(45 005)
	Total: fonctionnement et entretien du bureau du district	402 340	365 000	(37 340)

Perfectionnement professionnel - non-enseignants

2069- 03-3467-P76500	Perfectionnement (non-enseignants)	18 309	20 000	1 691
	Total: perfectionnement professionnel- non-enseignants	18 309	20 000	1 691

**TOTAL: ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT
INDEMNITÉS DU PERSONNEL**

		3 680 156	4 043 033	362 877
--	--	-----------	-----------	---------

Indemnités du personnel

2069- 03-3429-P77100	Indemnités de retraite aux retraités	976	0	(976)
2069- 03-3438-P77100	Indemnités de retraite	0	0	0
2069- 03-3466-P77100	Accidents au travail	52 519	52 519	0
2069- 03-3441-P77100	Indemnités de congé de vacances	1 222 281	1 125 909	(96 372)
2069- 03-3444-P77100	Indemnités de Départ	77 078	77 078	(0)
2069- 03-3447-P77100	Alloc. Retraite - Employés non-syndiqués	0	0	(0)
2069- 03-3601-P77100	Assurance-vie collective	57 004	63 808	6 804
2069- 03-3602-P77100	Régime de pension du Canada	3 830 299	3 749 713	(80 587)
2069- 03-3603-P77100	Assurance-maladie et de soins	1 019 571	1 023 088	3 517
2069- 03-3604-P77100	Assurance-emploi	1 970 770	1 811 770	(159 000)
2069- 03-3709-P77100	Indemnités de nettoyage à sec et vest.	84 515	80 130	(4 385)
2069- 03-4792-P77100	Autres services Santé/Mieux-être	150 724	167 079	16 355
	TOTAL: INDEMNITÉS DU PERSONNEL	8 465 737	8 151 093	(314 644)

PROJETS SPÉCIAUX

2069- 03-3451-P78100	Projet Aide à la Maternelle	(1 657)	0	1 657
2069- 03-4801-P78120	Génie Arts	59 839	60 000	161
2069- 03-4801-P78194	P.L.O.E.	2 630 592	2 717 808	87 216
	Déficit transférable année 2012-2013	0	0	0
	TOTAL: PROJETS SPÉCIAUX	2 688 773	2 777 808	89 035
	TOTAL	129 730 123	130 050 720	320 597

DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

RAPPORT FINANCIER DU CED

pour la période se terminant le 31 mars 2014

	Dépenses totales	Budget	Écart
Traitement ordinaire et bénéfices	33603		
Publicité	5338		
Dépenses de réunions d'affaires	3917		
Autres services	3457		
Frais de poste	67		
Autres services de consultation	19263		
Frais de déplacements	28023		
Revues	165		
Fournitures et matériel	4071		
Total	97904	118323	20419

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE
 (SECTEUR FRANCOPHONE)

 EXIGENCES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME PROVINCIAL DE FIN D'ÉTUDES
 SECONDAIRES

(Révision : mars 2014)

Un diplôme provincial de fin d'études secondaires est décerné aux élèves inscrits dans une école francophone qui remplissent les exigences d'un des trois programmes suivants :

I. Programme régulier

Pour satisfaire aux exigences du programme régulier, l'élève doit :

A) accumuler 24 crédits sur une possibilité de 30, soit les 17 crédits associés aux cours obligatoires, plus 7 crédits parmi ses cours au choix*. Un crédit équivaut à 93,5 heures d'enseignement au minimum et l'élève accumule un ou deux crédits pour chaque cours approuvé qu'il réussit avec une note minimale de 55 %.

* Tel que stipulé dans la politique 303 - *Cours préparés localement* ; deux cours préparés localement peuvent figurer dans le calcul des crédits pour l'obtention d'un diplôme et ne doivent pas remplacer un cours obligatoire.

B) passer un examen provincial (EP) dans les deux matières obligatoires suivantes du tronc commun (ces examens comptent pour 40 % de la note finale de l'élève, l'autre partie provenant de la note de scolarité fournie par l'école)

- *Finissants de juin 2014 - 11e année* : mathématiques 30311/30312 et français 10331/10332
- *Finissants juin 2015* - français 10331/10333
- *Finissants juin 2016* - mathématiques 30231A/30231BC

*Les finissants de juin 2015 n'auront pas passé l'examen provincial de mathématiques puisqu'en juin 2014, il a été administré aux élèves de 10^e.

**L'évaluation provinciale de mathématiques de juin 2014 compte exceptionnellement pour 20% de la note finale. La pondération de 40% sera utilisée pour les années subséquentes. Certains dossiers d'élèves devront être traités cas par cas au cours de la transition.

C) atteindre les compétences exigées en informatique telles que définies par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ou 1 crédit en informatique et société 63311 ou si un élève a suivi et réussi un cours en ligne ou s'il a participé durant son parcours scolaire à un projet d'accès individuel à l'ordinateur portatif.

Liste des cours obligatoires :
Français

- **5 crédits obligatoires**
 - Français 10231 *ou* 10232, 2 cr.
 - Français 10331* *ou* 10332, 2 cr.
 - Français 10411 *ou* 10412, 1 cr.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE
(SECTEUR FRANCOPHONE)

Liste des cours obligatoires :

* L'élève qui aura obtenu une note de 85% ou plus à l'examen provincial sanctionnant le cours de français 10331 pourra substituer au cours 10411 un cours de français au choix.

Langue seconde et langues étrangères

- **2 crédits obligatoires**
 - Anglais 21211* ou 22211*, 1 cr.
 - Anglais 21311 ou 22311, 1 cr.

Mathématiques

- **3 crédits obligatoires**
 - Mathématiques 30231* ou 30232*, 2 cr.
 - Mathématiques 30311 ou 30312, 1 cr.

Sciences et technologie

- **3 crédits obligatoires**
 - Sciences de la nature 50211 ou 50212, 1 cr.
 - Option technologie, 1 crédit parmi les cours à option suivants :
éducation à la technologie (60211), éléments d'électricité (07311A), initiation au domaine professionnel et technique (07411H), initiation à l'usinage des métaux (07411D), initiation à la charpenterie (07411A), initiation à la construction de bâtiments (07311C), initiation à la mécanique motorisée (07411B), initiation à la soudure des métaux (07411E), introduction à l'entretien et au débosselage de carrosserie (07411F), introduction à l'horticulture et aménagement paysager (02411C), introduction à la foresterie (02411D), introduction à la programmation informatique (02411E), introduction à la technologie de l'environnement (02411A), introduction à la finition intérieure résidentielle (07411G), introduction à la transformation du bois ouvré (07311D), soutien informatique et réseautique (02411B), technologie du design (02411), introduction à la cuisine professionnelle (06411).
 - 1 crédit parmi les cours à option suivant :
biologie 53411/53412, physique 51311/51312, chimie 52311/52312, sciences de l'environnement 54411, astronomie 55411 et sciences de la nature 50312.

Sciences humaines

- **2 crédits**
 - Histoire du monde 42211 ou 42212, 1 cr.
 - Histoire du Canada 42311 ou 42312, 1 cr.

Formation de l'individu

- **2 crédits obligatoires**
 - Formation personnelle et sociale 74211, 1 cr.
 - Éducation physique 71211, 1 cr.

← nouveau

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE
(SECTEUR FRANCOPHONE)**

II. Programme d'adaptation scolaire

Pour satisfaire aux exigences du programme d'adaptation scolaire, l'élève doit satisfaire aux exigences du programme d'adaptation scolaire établi en vertu de la *Loi sur l'éducation*.

III. Programme de compétences essentielles

Pour satisfaire aux exigences du programme de compétences essentielles, l'élève doit acquérir les compétences minimales telles que décrites dans le profil ci-dessous :

Les compétences minimales pour satisfaire les exigences du programme en compétences essentielles :	
Lecture de textes – Bloc D	2,0
Rédaction – Bloc R	2,5
Rédaction – Bloc L	2,0
Calcul – computations monétaires – Bloc P	1,8
Calcul – computations monétaires – Bloc F	2,0
Calcul - calendriers des budgets et des opérations comptables – Bloc C	2,0
Calcul – analyse de données numériques – Bloc D	2,0
Calcul – calculs approximatifs – Bloc E	1,75
Calcul – calculs approximatifs – Bloc T	2,0
Communication verbale – Bloc R	2,0
Communication verbale – Bloc N	2,0
Capacité de raisonnement – résolution de problèmes – Bloc R	2,0
Capacité de raisonnement – prise de décisions – Bloc C	2,0
Capacité de raisonnement – prise de décisions – Bloc F	1,0
Habiletés motrices – Bloc M	atteint
Habiletés motrices – Bloc P	atteint

Tableau tiré du document *Les compétences essentielles : une préparation pour mon futur* (p. 61)

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

19^e assemblée ordinaire

Le 13 mai 2014

11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

Le 10 juin 2014 à l'école Dr-Marguerite-Michaud, 25 rue Landry, à Bouctouche.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

19^e assemblée ordinaire

Le 13 mai 2014

12. Levée de la séance